

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DE L'ÉCOLE SAINT-ÉMILE

# Procès-verbal

SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 8 juin 2020

**Rencontre à distance par Teams**

Étaient présents :

Caroline Waszczuk, directrice  
Emmanuelle Rouard, parent (présidente)  
Manon Lalancette, enseignante 2<sup>ème</sup> cycle  
Christine Bédard (orthophoniste)  
Jerry Beaudoin (enseignant 3<sup>ème</sup> cycle)  
Diane Trudel, enseignante maternelle  
Alexandra Fiorello, parent  
Texel Lopez, parent (vice-présidente)  
Simon Carreau, parent

Étaient absents :

Maria-Josée Riveros, parent  
Marie-Pierre Lafortune, Présidente de l'OPP  
Jocelyn Sergerie, technicien au service de garde

## Ouverture de la séance

Emmanuelle Rouard constate le quorum et ouvre la séance à 17h40.

### **1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

- Il n'y a pas d'ajout au point Varia
- Il n'y pas des questions du public

Le point 5 passe avant le point 4.

L'ordre du jour proposé par Jerry Beaudoin et appuyé par Manon Lalancette, est adopté à l'unanimité.

### **2. Adoption du procès-verbal du 13 février 2020**

Le procès-verbal du conseil d'établissement du 13 février 2020, proposé par Christine Bédard et appuyé par Manon Simon Carreau, est adopté à l'unanimité.

### **3. Suivi du CÉ du 13 février 2020**

- Pas de suivi

### **4. Points de la direction**

#### **4.1 : Budget pro forma**

Les documents expliquant le budget pro forma sont présentés par Caroline. **Mettre les documents en pièces jointes.**

Cette présentation vise à démontrer aux membres du CE que l'école aura l'argent pour payer ses ressources humaines et matérielles.

Pour le budget MAO, celui-ci a diminué. L'objectif est de mieux répartir le budget global en fonction des besoins des écoles. Le CSSDM souhaite répondre aux besoins réels des écoles et assurer une uniformité des dépenses.

Le budget de fonctionnement a augmenté.

Après lecture, le budget pro forma paraît conforme par rapport aux ressources que l'école souhaite se payer.

Le CSSDM est allé dans la prudence sur le budget pro forma étant donné la pandémie. Il est possible que du budget supplémentaire soit alloué pour des ressources supplémentaires en fonction de l'évolution de la situation. Le budget ne devrait pas diminuer.

Le plan numérique prévu sur une échéance de 5 ans, avec une enveloppe budgétaire sur 5 années, devrait être budgété avec une enveloppe complète sur une année. Le CSSDM pense allouer la somme totale et la rendre disponible pour l'année à venir pour acheter du matériel informatique étant donné les circonstances. Ce sont des annonces à venir.

Quel est l'impact de la crise sur le budget actuel ?

Au début, le message était de limiter les dépenses. Toutefois, si l'école ne dépensait pas l'argent pour l'ensemble des mesures, les directives ministérielles étaient les mêmes, soit que le budget était perdu si l'école ne dépensait pas les sommes prévues.

Pour les sorties auprès d'un organisme culturel, pour lesquels il y avait un engagement, le gouvernement a demandé à honorer les contrats passés et les payer.

Les salaires éducateurs au SDG ont été maintenus bien qu'il n'y ait pas eu de revenus provenant des parents. Il va y avoir un déficit du budget de l'école. Il a fallu mettre à pied des 7 éducateurs temporaires. Le personnel régulier a été maintenu. Un minimum d'effectifs devait être maintenu.

On demande aux écoles de créer un budget Pandémie\_Covid afin d'isoler les dépenses faites pendant cette période. Le gouvernement va demander à chacune des écoles de faire un état de compte afin de payer tout ce qui a été payé par les écoles au cours de cette période.

La pandémie a creusé un déficit sur l'ensemble du budget de l'école.

Le budget pro forma est approuvé à l'unanimité.

#### 4.2 : Listes des effets scolaires 2020-2021

Les listes des effets scolaires et cahiers pour l'ensemble des niveaux ont été partagées aux membres du CE.

Les enseignants présentent des listes en envisageant aussi bien un retour qu'un enseignement à distance.

On trouve une variation dans les cycles mais le coût globalement a souvent diminué. Un tableau comparatif est présenté entre les listes de l'année dernière et celles de cette année.

Il est prévu aussi des activités en ligne si jamais la situation évoluait dans l'année. Les cahiers offrent par conséquent la possibilité d'avoir une version web.

On pourrait utiliser le budget de lecture à l'école (mesure ministérielle) pourrait être utilisé pour acheter des livres numériques.

La conseillère en arts plastiques a conseillé aux enseignants d'arts plastiques l'achat de matériel pour un coût par enfant d'environ 30\$ si les enfants devaient être à distance. En juin, il était trop tôt pour se projeter et demander aux parents d'acheter ce matériel. En fonction de la situation, il pourra être demandé aux parents d'acheter ces fournitures si les enfants doivent rester à la maison et si les cours d'arts plastiques doivent être suivis.

Il ne faudrait pas que cela représente un surcoût pour les parents.

Une proposition est avancée : l'école pourrait faire des kits pour chaque enfant, faire une trousse avec du matériel que l'école a déjà.

Il est décidé que la discussion pourra reprendre en fonction des directives ministérielles pour la rentrée scolaire.

L'adoption des listes des fournitures scolaires et des cahiers est proposée par Simon Carreau et est appuyée par Texel Lopez.

#### 4.3 : présentation du LOGO de l'école

Le processus est expliqué par Caroline. C'est le CSSDM qui se charge de créer un logo représentant l'école. Suite au descriptif donné par Caroline, le CSSDM a proposé deux logos et l'équipe école a choisi le logo.

#### **Mettre la définition du document.**

Ce logo peut se retrouver sur tous les documents officiels, sur le site web de l'école et de faire des objets avec le logo de l'école.

#### 4.4 : Résolution pour les transferts budgétaires

L'école cumule de l'argent lors des campagnes de financement et autres. Les fonds se cumulent dans le fonds 4 et l'objectif est de transférer l'argent au fonds 9 pour payer nos dépenses.

#### **Reprendre le document.**

La fête de la rentrée et celle de l'Halloween devaient se subventionner par elles-mêmes par la vente de garage et biscuits mais comme l'école a été fermée, ces activités n'ont pu se dérouler. Par conséquent, il manque de l'argent pour renflouer les dépenses. Selon le document présenté, il manque la somme de 1070,90\$.

Il est donc demandé au CE la possibilité de transférer cette somme du fonds 9 au fonds 4 pour absorber ce manque. Il reste assez d'argent sur le fonds 9.

Si le CE n'est pas d'accord pour effectuer ce transfert, la directrice explique que cet argent sera pris sur le budget de l'école.

Il n'y a pas de prévisions de dépenses pour la fin de l'année, pas de fête de fin d'année étant donné la pandémie.

**Le transfert des sommes du fonds 1 au fonds 4 et ensuite au fonds 9 est proposé par Simon Carreau et appuyé par Alexandra Fioriello.**

#### 4.5 : Calendrier scolaire 2020-2021 (information)

Le calendrier scolaire est joint au PV. Pas de question soulevée sur ce calendrier.

#### 4.6 : transition CPE-maternelle (information)

Il se tiendra le 18 juin l'activité des finissants dans le parc St Émile en fin de matinée et ensuite l'accueil des nouveaux de maternelle.

Les enfants de maternelle vont recevoir une fleur pour qu'ils en prennent soin pendant les vacances. La direction sera disponible sur Teams pour répondre aux questions des parents.

Avec l'équipe du quartier Rosemont, le 10 juin, le Dc Nadia donnera une conférence afin d'atténuer les anxiétés des enfants et parents dans les circonstances. Toutes les écoles du quartier Rosemont vont préparer une présentation pour montrer aux parents et enfants comment se passe l'école maternelle.

Les deux classes de maternelle sont en pleine capacité (19 enfants par classe). Au moment de la tenue du CE, il n'est pas prévu l'ouverture d'une nouvelle classe de maternelle. Il n'y aura pas de classe de pré-maternelle.

#### 4.7 : Projet éducatif/ Point statutaire.

Malgré la pandémie, le projet avance mais est ralenti par les circonstances. La direction ne sait pas si les échéanciers vont être les mêmes étant donné l'école à distance.

Un point à suivre après la rentrée.

#### 4.8 : Remplacements des finis intérieurs (information)

La direction a reçu un courriel pour l'informer qu'il y aurait un remplacement de tous les finis intérieurs, soit les planchers, peintures et plafonds. C'est un gros projet qui suppose que les enfants ne soient pas dans l'enceinte de l'école. C'est donc prévu pour l'été 2021.

La tuyauterie sera aussi à changer mais ce sera fait l'année suivante.

### **5. Informations du représentant du service de garde**

En l'absence de Jocelyn Sergerie, la directrice reprend les points.

#### 5.1 Réglementations 2020-2021

Pas de changement de la réglementation pour le moment, même mode de fonctionnement à part la tarification. La réglementation pourrait être revue en fonction des modalités de la rentrée.

Lors de la rentrée, il faudra prendre le temps de parler du CCU. Il n'y a pas eu de situations nécessitant des rencontres jusqu'à présent mais le règlement risque de changer avec les mesures de distanciation et de sécurité pour le service de garde.

Il faudra s'adapter en fonction des consignes ministérielles.

#### 5.2 Calendrier 2020-2021

Les journées pédagogiques qui se dérouleront à l'école seront planifiées afin qu'elles soient bien organisées, structurées et animées par thème car tous les enfants devront rester à l'école. Pas de sorties planifiées à l'extérieur pour le moment entre septembre et décembre.

## **6. Informations liées à la COVID**

### **6.1 Organisation de l'enseignement à distance**

Le point a été mis à l'ODJ afin de savoir comment s'est passé l'enseignement à distance pour l'ensemble des parents, des enfants, des enseignants et direction de l'école.

La communication faite par la direction a été grandement appréciée, tout comme le suivi avec les enseignants. Toutefois le suivi enseignant-parent/enfant ayant été individualisé, les membres du CE souhaitent avoir un aperçu général de la façon dont cela a été vécu par les parents, enseignants et direction.

Caroline : l'équipe s'est rapidement mise en marche pour faire le lien avec les parents et les enfants. Il restait de la confusion de la part du ministère car l'école n'était pas obligatoire au début. Le plan d'action numérique s'est mis en place rapidement, avec le recensement et le sondage du besoin technologique des familles.

Les enseignants ne sont pas forcément formés pour l'enseignement à distance, plus la réalité des parents, entre le télétravail et la perte d'emplois. La situation était difficile à juger en fonction de la réalité de chacun.

Manon Lalancette : ce qui a été difficile au début était que les enfants n'avaient pas le matériel, les enfants n'avaient pas tous les outils technologiques.

Au début, il y a eu une certaine crainte quant à l'utilisation de Teams mais tous les enfants sont présents aux rencontres Teams et il y a de l'entraide entre les enseignants et professionnels de l'équipe. Pour les enseignants, ce n'est pas forcément facile. Il faut considérer les profs dont les enfants sont en bas âge et qui peuvent être seuls.

La direction a dû rassurer les parents après les annonces ministérielles sur la reprise de l'école, sur l'apprentissage scolaire à l'école primaire. Il est question de consolidation de l'apprentissage et de plus, cela pouvait créer des situations inéquitables entre les enseignants, en fonction de leur situation familiale. Caroline a laissé de la latitude aux enseignants pour adapter leur enseignement en fonction de leur situation familiale et contrainte parentale.

Christine Bédard : un travail d'équipe a été fait afin de trouver un moyen de rejoindre les enfants, l'objectif étant de faciliter les contacts avec les enfants et les parents.

La direction a rapidement collaboré avec les professionnels et les enseignants pour rejoindre au maximum les enfants, notamment ceux en difficulté. De plus, l'équipe école s'est coordonnée pour que les enfants puissent suivre tous les cours sur Teams, notamment pour les familles avec plusieurs enfants scolarisés avec un seul ordinateur.

Les parents membres du CE soulèvent les préoccupations des parents non seulement sur l'impact de cette période (pause puis école à distance) aussi bien sur la motivation scolaire, l'apprentissage que sur le lien social et l'impact mental sur les enfants.

Direction : Les enseignants sont les principaux contacts avec les enfants les plus fragiles. Il est difficile de mesurer l'impact sur nos enfants. La direction en a bien conscience, d'où les moyens mis en place ainsi que les ressources. La direction n'a pas eu beaucoup d'échos de parents inquiets.

## 6.2 Sondage pour les parents

Les parents membres du CE se questionnent sur le fait de sonder les parents. Nous n'entendons pas tant les parents, d'où la nécessité de faire un sondage. L'idée du sondage avait été lancée à l'époque où il était encore question de reprendre l'école fin mai.

La question se pose de la nécessité de faire un sondage auprès des parents en fin d'année scolaire. L'objectif de ce sondage serait d'avoir de l'information quant aux problèmes identifiés pour les parents et auxquels il pourrait être mis en place des solutions en cas de confinement à l'automne.

Sondage pour recenser ce qui a été difficile pour les parents et identifier les solutions en cas de situation qui se répéterait. L'objectif est de déterminer les bons canaux de communication et de soutenir les parents, mettre en place les outils les plus facilitants pour les parents en cas d'école à la maison.

L'objectif est de mettre en place des outils au niveau de l'école mais que l'information ne reste pas au niveau de l'école et que l'information soit diffusée auprès du CSSDM et du ministère. Les enjeux ne doivent pas simplement rester au niveau de l'école.

Il est décidé que le sondage sera envoyé aux parents avant la fin de l'année scolaire et sera transmis à Caroline, la directrice.

## 6.3 Utilisation des locaux de l'école par les camps de jour

L'école ne sera pas utilisée pour les camps de jour.

## **7. Informations de la présidente du CÉ**

### 7.1 Assemblée générale du 12 septembre

Nous attendons les directives plus claires du CSSDM quant à la tenue de l'AG, à savoir si elle se tiendra à distance ou en présentiel. L'AG devra se dérouler avant le 18 septembre.

## 7.2 Bilan annuel du CÉ

Le bilan compile les rencontres de l'année et sera fait par Emmanuelle pour présentation de l'AG de septembre.

## 7.3 Points sur les conférences webinaires

Nous attendons un retour de l'organisme pour connaître le nombre de parents participants. Lorsque nous aurons ce retour, le CE pourra juger de la pertinence de reprendre cette formule pour l'année à venir.

## 7.4 Achat de livres (budget de perfectionnement)

Emmanuelle Rouard demande si le budget peut être reporté étant donné les circonstances. La direction n'a pas la réponse à cette question, aucune information n'ayant été donnée à ce sujet.

Emmanuelle propose de contacter le CSSDM pour voir si le budget peut être reporté à l'année prochaine.

Si le report n'est pas possible, l'option des chèques cadeaux peut être une solution. Les membres du CE sont d'accord avec ces options.

Caroline informe les membres du CE de la mise en place d'une plateforme en ligne pour les livres qui est en cours, ce qui permettra d'informatiser tous les livres de l'école à moindre coût. L'informatisation va se faire pour l'ensemble des livres de l'école et cela pourrait se faire pour les livres de parents. Facile d'utilisation et en plus cela permettrait gérer facilement les emprunts de livres.

## **8. Informations de la représentante de l'OPP**

En l'absence de Marie-Pierre Lafortune, la présidente de l'OPP, il sera fait un point lors d'une prochaine rencontre. Il pourra être demandé à Marie-Pierre d'expliquer aux membres du CE quels sont les projets de l'OPP et ceux du Projet Participatif Citoyen (si ce dernier a pu notamment être encore financé malgré la pandémie).

## **9. Questions du public**

Pas de questions du public

## **10. Varia**

Pas de point ajouté en varia.

## **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée est levée par Emmanuelle Rouard à 20h50.

---

(Signature)  
La présidence

---

(Signature)  
La direction